



ADI Media
BP 13 / 38140 RENAGE
France
Tél : 0033 +4 76 05 20 70
Email contact@adi-media.net

Règlement concours pressage CD 2009 :

Article 1 : concours organisé par la société ADI-Media avec le soutien de Audiofanzine, Metallian Magazine et SériZ.

Article 2 :

a- Les participants : concours ouvert à tous les artistes ou groupes originaires de France métropolitaine* non signés par un label à la date de l'annonce des résultats.

* Les artistes Corses ou résidents des dom tom peuvent participer sous réserve de s'acquitter des frais de livraison de leur lot.

b- Thèmes musicaux : concours ouvert à tous les styles de musiques : classique, chanson, gospel, rock, metal, funk, gothique, grind core

c- Restriction : un seul projet par groupe et par artiste. Si un musicien fait partie de plusieurs groupes, il pourra nous faire parvenir au maximum deux projets dans lequel il apparaît.

d- Présentation de l'œuvre : nous envoyer votre maquette musicale uniquement sur CDr en format audio.

Nous faire parvenir :

- 2 CDr identifiés : nom du groupe ou de l'artiste, titre de l'œuvre, téléphone du responsable.

- Adresse où envoyer votre enveloppe :

ADI-Media / BP 13 / 38140 RENAGE - Mention sur l'enveloppe : concours.

- Documents à télécharger, compléter et à renvoyer dans l'enveloppe : identification & certification droit d'auteur (1)

e- Calendrier :

- 1er juin ouverture officielle du concours

- 31 août date limite de réception des dossiers (cachet de La Poste faisant foi)

- 1er au 10 septembre période de sélection des dossiers.

- 30 septembre annonce des résultats sur Audiofanzine, ADI-Media.net, Metallian Magazine et SériZ.

Article 3 : la participation au concours est gratuite.

Article 4 : les œuvres seront jugées sur la qualité du son, l'interprétation et les compositions.

La composition finale du jury sera annoncée le 30 juin 2009.

Article 5 :

Prix :

1er prix : le gagnant se verra offrir le pressage de 500 CD en boîtier cristal standard avec un livret 4 pages et inlay quadri + cellophane. Un code barre et la livraison 1 point France métropolitaine. **

** *S'il souhaite un produit plus élaboré, ou plus de copies cela est possible en payant le supplément correspondant à sa demande.*

Les logos de ADI-Media, Audiofanzine, Metallian et SériZ devront être présent sur la jaquette extérieure.

2ème prix : un lot de 50 tee-shirts noirs homme avec une sérigraphie blanche du logo du groupe sur une face offert par SériZ. Livraison 1 point France.

3ème prix : le gravage de 100 CDs en spindle impression numérique quadri. Livraison 1 point France.

Annonce des résultats :

Les résultats seront annoncés sur les sites de nos partenaires et le notre. Les gagnants seront avertis par téléphone et par email.

Le pressage du CD devra se faire dans les deux mois suivants l'annonce des résultats.

La déclaration de pressage auprès de la SDRM sera de la responsabilité du gagnant. Si les morceaux sont déposés à la SACEM il devra s'acquitter de la redevance avant le pressage.

Nos conditions générales de vente s'appliqueront pour le pressage et le gravage des CDs.

Article 6 : les CDr seront détruits après le concours.

Article 7 : en cas de perte ou de dégradation de l'œuvre pendant l'envoi, les organisateurs ne sauraient être tenus responsables.

Article 8 : les gagnants autorisent la citation de leur nom, la publication de leurs photos et de leur couverture d'album pendant un an à titre gratuit.

Article 9 : les décisions du jury sont sans appel.